

GENEALOGIE et TRADITION FAMILIALE :

Texte d'un exposé prononcé à SOULAN

Ainsi qu'on pu le constater ceux qui se sont intéressés à la généalogie des Verbigier / Verbizier, le premier ancêtre connu se prénommaient **Pierre** et vivait dans la région de Fabas - Sainte - Croix. Il y fit son testament, qui fut enregistré à Sainte - Croix en **1544**.

Cette pièce, comme la plupart des testaments et actes ultérieurs, jusqu'à la Révolution, puis à nos jours, figurait dans les papiers conservés au berceau familial de Poudelay.

J'ai retrouvé grâce à ma cousine Régine de Tappie de Vinssac le carnet de Mémoires, établi au siècle dernier par Célanière de Verbigier de Saint-Paul, née en 1816, décédée en 1901, fille du général d'Empire et sœur de Gaston, qui fut, lui, Directeur du personnel au Ministère de l'Intérieur sous le Second Empire.

Dans ce carnet, véhicule d'une longue tradition orale, Célanière désirait faire connaître à ses neveux leurs origines et les faits saillants de leur famille. Je ne peux résister au plaisir de vous lire le début de son texte, très imprégné du style du XIX^e siècle :

« Nous laissons échapper la vie sans fixer les événements qui la traversent, nous apportant tour à tour tristesse ou joie, craintes ou espérances. Plus tard, l'âme revient sur ce passé qui fut son patrimoine et qu'elle voudrait revoir, quoique perdu à jamais ! Le souvenir incomplet dans le détail reçoit souvent les caresses d'un cœur et garde l'empreinte profonde de l'attachement à la race et la patrie qui après avoir emballé sa jeunesse résonne en nos vieilles années comme un culte d'honneur et de consolation.

Je voudrais, avant que le rouleau de la mort scelle ma sépulture, faire connaître à mes neveux d'où ils viennent et quels étaient les leurs dans les temps passés. Les détails individuels manquent avec cette chronologie des faits, dans des faits domestiques qui montrent dans la vie journalière, les qualités de caractères et la transmission de l'honneur et du devoir dans les familles.

Mais des faits spéciaux indiquent le rôle et le rang de nos aïeux, que je trouve à la croisade de terre sainte, sous le drapeau de Saint Louis.

L'issue de cette noble entreprise ne répondit pas à l'élan généreux des cœurs. Beaucoup de croisés arrosèrent de leur sang, les lieux qu'ils voulaient conquérir pour le Christ. D'autres revirent la patrie, tristes de leur défaite et dépouillés du patrimoine qu'ils avaient sacrifié à leur foi.

Le roi, plus malheureux qu'eux tous, créa dans sa puissance, des ressources propres à réparer de si nombreuses brèches ; une charte établit dans chaque province du royaume des associations de travail manuel érigées en corporations nobles, placées sous la protection de la couronne, et créa ainsi pour les croisés qui ne rapportaient en France que leur honneur et leur épée, l'art et science de Verrerie, entouré de tous les privilèges honorifiques de la noblesse, accompagné de l'exemption de toutes taxes et tailles, censives, terrages, aides, subsides, courtage, redevances quelconques ayant cours dans le royaume, privilèges énormes devant l'appauvrissement dont le pays était frappé et à une époque où l'argent se renouvelait avec tant de lenteur.

Et pour perpétuer ses bienfaits, le bon roi ordonna que des lettres patentes renouvelleraient de règne en règne les immunités que ces bien-aimés gentilshommes devaient transmettre à leur race.

Cette ordonnance a été exécutée jusqu'au roi Louis quinzième du nom.

C'est de cette lignée que descend la famille de Verbigier de Saint - Paul... »

«Après ces faits patents, une douloureuse obscurité se déclare. L'histoire seule, continue à attester la protection de la couronne, sous laquelle vécut noblement le corps des gentilshommes verriers. Les nôtres traversent les siècles, sans que rien les manifeste à notre souvenir.

*Ils reparaissent en 1544, époque où selon toute apparence, ils s'établirent ou agrandirent le domaine de **Pout de Laguy** (ancienne orthographe) »*

Dans mon but de tracer les grandes lignes de la famille, j'abandonne là le carnet de Célanière .

Une autre série de documents, qui sont le début de transcription de différents testaments successifs, nous fournit de nombreux autres détails qui recoupent et éclairent les travaux de Saint-Quirin, de Robert de Garils ou plus récemment de Robert Planchon sur les Grenier.

A ce sujet, il est intéressant de noter que le premier Grenier connu en Ariège vivait lui aussi à Fabas, à la même époque que Pierre de Verbigier.

Le problème de la variabilité de l'orthographe, maintes fois signalé, m'est confirmé par les différents testaments de puis celui de 1544. Les textes les plus anciens mentionnaient Vervigier; on note par la suite, en 1721, Verbigier, en 1734, Bervigier et en 1789 Verbezier. La stabilisation de l'orthographe des deux branches connues de la généalogie s'effectue aux alentours de la Révolution et de l'Empire pour donner la branche Verbigier de Saint-Paul d'un côté et Verbizier de l'autre.

La parenté des deux rameaux remonte très loin puisqu'il s'agit de **Jean**, fils de Pierre, qui testa en **1614**.

Tous les Verbizier se rattachant à cette généalogie descendent d'un Jacques de Verbigier Pot de Leu et ont donc leurs premières racines à Fabas.

Ce que l'on peut dire de l'origine des verriers en Ariège, c'est que les trois familles Verbigier, Grenier et Robert rayonnèrent de deux centres essentiels : Fabas - Sainte - Croix et Gabre - le Mas d'Azil, qui tous deux, étaient en étroite liaison. Une idée de l'importance des verreries de Fabas - Sainte - Croix est fournie par Saint-Quirin qui rapporte, d'après les archives de l'Hérault, que le 15 Avril 1745, une assemblée fut tenue à Fauroux près de Fabas :

Le Ministre, « qui criait comme un désespéré », prêcha à trois reprises, de sept heures du matin à une heure de l'après-midi. Les auditeurs, au nombre de 160 environ, étaient verriers de Soye, Poudelay, Cantegril et du Pas de la Mandre. Parmi ces derniers, étaient Verbizier de Coustaut, Verbizier La Treyte, Pierre de Robert de la Prade, Robert de Barlaragnas, Grenier de la Lée, Grenier de Solembel....ce qui montre l'importante population de cette région.

A partir du XVII^e et surtout du XVIII^e siècle, les verriers commencent à disséminer sous la poussée, sans doute démographique, qui amena la naissance de la verrerie de Pointis vers 1700 et l'éclosion de verreries jusqu'à la Gironde actuelle.

S'agissant du mode de vie des verriers, deux points m'ont frappé à la lecture des vieux papiers de Poudelay :

Tout d'abord, la **solidarité** entre les verreries, qui n'excluait pas d'âpres disputes au sein des familles. J'en veux pour exemple un conflit qui traîna de nombreuses années : le Sieur de Verbizier Montredon épousa en premières noces Claire de Grenier, originaire du pays agenais, selon le régime de cet endroit. Claire mourut, laissant un fils nommé Pierre. Le Sieur de Montredon convola en deuxième nocces avec demoiselle Isabelle de Dumas, duquel mariage il eut huit enfants. Le problème se compliqua à la mort du sieur de Montredon en **1724**. Son fils Pierre, qui exploitait la verrerie de Poudelay, gagea un bois de haute futaie pour régler les dettes qu'il avait auprès d'un marchand de salicorne.

Je vous laisse imaginer les arguties qui s'ensuivirent, en raison des deux droits différents, celui de l'Agenais et celui de Toulouse, des situations des deux fratries...L'affaire se termina...en **1789**, soit 65 ans plus tard par la vente du bois de Laffite au profit des marchands, acte passé en présence de noble Jean de Robert, sieur de Lassagne, habitant du lieu de Gabre et noble Augustin de Lespinnasse, habitant Sainte Croix Volvestre, solidarité oblige. Solidarité que l'on retrouve dans toutes les périodes difficiles et qui s'étendra sous le premier Empire puis le second Empire (Gaston de Saint Paul) périodes qui embrasèrent de nombreux verriers. Cette solidarité s'explique, je pense, par les difficultés de leur mode de vie et j'évoque là le deuxième point, à savoir leur **relative pauvreté**.

J'en veux pour témoin l'inventaire complet fait de la verrerie de Poudelay en **1724**, toujours à la mort de Montredon. Je ne vous citerai que quelques extraits caractéristiques d'une pièce d'habitation : « *et de la salle serions entrés dans une autre, à main gauche, dans laquelle nous aurions trouvé six chaises garnies de paille, bois de hêtre, demi - usé, une couverture laine fort usée* ». Rien n'est oublié mais « tout est usé ou demi - usé » comme le précise le greffier. Nous sommes loin des fastes de Versailles.

Un autre extrait très intéressant recense tous les testaments Verbigier depuis celui de **1544**. Et surtout les dépendances et la Verrerie nous apparaissent avec émotion telles qu'elles se présentaient alors :

« *Plus, nous aurions trouvé dans icelle écurie un lit sur des planches garnies d'une méchante couverture, une couette et coussin un peu garnis de plumes avec deux linceuls étoupe, le tout fort usé, de là, serions allés sous un couvert près la dite écurie, avons retrouvé une pique servant à piler le salicorne, plus aurions trouvé un marteau fer, pouvant peser cinq à six livres, servant aussi à piler la salicorne, plus une auge fort vieille, bois, chaîne, plus un crible fort mauvais, plus un tamis fort usé... d'ycelle lo ge serions entrés dans la Verrerie où nous avons trouvé un palfer, une esplourde, deux fers courts, une cadarouve, un ferret, deux cannes, deux paire fer, deux paires moulettes, une marmé, un marteau, un coupfer de fonte, deux moules métal.* »

L'emplacement de cette verrerie subsiste encore au dessus de Poudelay. La tradition familiale rapporte qu'elle fut rasée sous Louis XV, mais je n'ai retrouvé aucun document à ce sujet.

Enfin, comment ne pas évoquer le côté spirituel de nos ancêtres, avec le service funèbre de la veuve du même Sieur Jacques de Verbigier de Montredon, sœur du Sieur Marveille des Bordes, morte comme une sainte à la verrerie de Poudelay le 9 Septembre **1734** (Robert, page 325), célébré par Jean de Robert Monner, qui jeta la première terre sur le cadavre en disant : « *Dieu nous fasse la grâce de l'aller trouver au ciel* », à quoi les assistants répondirent : « *Dieu le veuille* »

Rudes verriers donc, tel celui qui, vers la même époque écrivit sur le registre de la verrerie de Poudelay (Saint Quirin p 96) : « *j'ai fait divorce avec le plaisir, il n'entre plus dans mes réflexions. Où trouverai-je ce Dieu bienfaisant ?. Anges, dites-moi où il réside, vous le savez, vous êtes près de son trône, vous l'entourez avec respect de vos ailes brillantes. Ah ! verrai-je l'éclat qui sort de sa face majestueuse; reconnaitrai-je la trace de ses pas à foule de fleurs qu'ils font éclore ? Montrez-moi ce monarque indépendant du lendemain, qui sourit du passé et dont les heures ne peuvent, dans leur fuite, entamer la durée éternelle* ».

Henri de VERBIGIER de SAINT PAUL

NOTES :

Texte principal :

1 : je signale que Canebas - patronyme d'un des premiers Grenier - est le nom d'un bois situé en dessous de Poudelay, ce qui indique clairement son origine.

2 : Plusieurs autres patronymes de Verbigier ou Verbizier, comme Mourtis, Laffite et bien sûr Poudelay ou Pot de Leu, qui sont différentes orthographes dérivées de Pout de Laguy, sont tous des noms de lieux ou de bois voisins de Poudelay.

3 : Je voudrais soulever un point de terminologie : sommes-nous en droit d'intituler notre association « La Réveillée », terme certes utilisé par les verriers normands alors que le terme utilisé en Languedoc était celui, plus guerrier de « Campagne » ? ainsi que le rappelait le Saint Quirin (p 28). Le débat est ouvert.

4 : Ainsi que le général de Saint-Paul, son beau frère, Jean-Paul de Robert de Falga, fit partie des Volontaires de l'Ariège et mourut à Poudelay, où il est enterré ainsi que son fils. La tradition familiale indique que les sépultures des ancêtres protestants se trouvent dans le pré en dessous de Poudelay.

Souvenirs de Célénire :

1 : L'écusson de la famille porte comme pièces d'armoiries la croix pâtée d'or sur champ de gueules à l'orle d'azur semée de sept besans d'argent. Le père Ménestrier prouve, avec tous les savants héraldistes, que les emblèmes religieux prirent origine dans les lieux saints et ne furent concédés qu'aux chevaliers présents aux croisades. Le besan, monnaie de Constantinople, nous ramène à la même époque. Le 17^{ème} siècle changea la forme de l'écusson armorial, le carrant en chef et l'arrondissant en pointe. La figure primitive était un champ arrondi à ses deux extrémités, resserré au milieu et présentant à peu près l'aspect d'une poire. Les Verbizier conservèrent l'ancienne figure infiniment plus gracieuse, mais qui n'a d'autre signification que le goût du temps.